
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 361 DU 22 JUILLET 2020

portant nomination au Ministère des Affaires Sociales et
de la Microfinance.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2020-293 du 10 juin 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance ;
- sur** proposition du Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 juillet 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance dans les fonctions ci-après :

- Inspecteur général adjoint du Ministère
monsieur **Sèfiou SALIFOU**
- Conseiller technique à la Microfinance
monsieur **Gilles Alain da COSTA**
- Directeur général de la Microfinance
monsieur **Brice DANSOU**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance de l'Alibori
monsieur **Bio Jérémie GOUROUBERA**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance de l'Atlantique
madame **Judith Nadège AHOGA**

- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance des Collines monsieur **Moucharaf ADIGA KOMABANIN**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Couffo monsieur **François ZINSOU**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance de la Donga monsieur **Adébola Safiou BIAO**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Mono monsieur **Hounmènou Christian GOULOME**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance de l'Ouémé madame **Chénagnon Solange ODJO épouse AHLONSOU**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Plateau monsieur **Dagbégnon Armel Jaurès AKIGBE**
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Zou madame **Sakinatou GAMBARI IMOROU ADEGOUTE.**

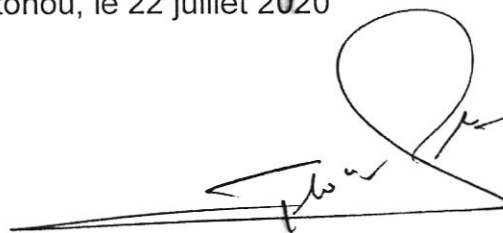
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 22 juillet 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



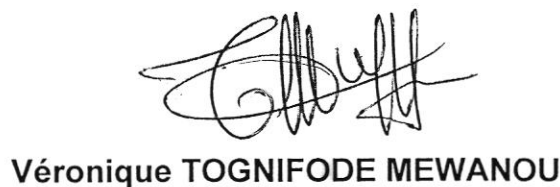
Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Affaires Sociales
et de la Microfinance,



Véronique TOGNIFODE MEWANOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2 – MEF 2 – MASM 2 – AUTRES MINISTERES 22 – SGG 4 – INTERESSES 12 – JORB 1.